



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaix
58140 Vauclaix

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Convocation à l'assemblée générale

Chère adhérente, Cher adhérent,

L'assemblée générale statutaire de notre association se réunira le samedi 24 septembre 2022 à 15 h 30 au Carrouège : carrefour de Vauclaix 58140 Vauclaix.

L'assemblée se tiendra en présence de Jean-Pierre Valentin, réalisateur en repérage pour un film sur la forêt.

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- la liste des candidats au conseil d'administration déclarés à ce jour (ci-contre).
- une procuration si besoin
- les rapports : moral, d'activité et financier

L'AG se tiendra en physique et en visio si au moins un adhérent le demande.

Les procurations sont aussi, bien sûr, toujours d'actualité (2 par personnes max).

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

15 h 30 - 16 h : accueil et renouvellement des adhésions

16 h - 17 h 45 : AG statutaire rapports

- présentation du rapport moral
- présentation du rapport d'activité
- présentation du rapport financier

Vote des rapports

Vote du montant de la cotisation (proposition du CA 10 euros)

18 h : présentation et élection des candidats au CA

18H30 - 19H : vote sur les candidats au CA et apéro...

19 h : repas partagé sorti du sac

CANDIDATURE déclarées à ce jour

Roger Prost
David Bornstein
Thierry Vacher
Agnès Brun

Administrateurs sortants

Régine Cavallero
Roger Prost
Nicolas Henry

Membres du CA non sortants

Anne Daveau
Anne Faisandier
Maire-Anne Guillemain
Clarisse Holik
Christiane Lachot
Régis Lindeperg

IMPORTANT

La personne donnant le pouvoir et la personne le recevant doivent être adhérents à l'association et à jour de cotisation. Un mandataire ne peut être porteur de plus de 2 mandats conformément aux statuts.

À retourner à Adret Morvan, Le Carrouège
Carrefour de Vauclaix
58140 Vauclaix ou
contact@adretmorvan.org

Procuration

Je soussigné(e)

donne pouvoir à M. M^{me}

de me représenter et voter à l'assemblée générale d'Adret Morvan du 24/09/22

Le

à

signature
précédée de la mention
manuscrite « bon pour pouvoir »

signature du mandataire,
précédée de la mention manuscrite « bon pour
acceptation du pouvoir »



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Rapport moral	1
Rapport d'activité	1
Perspectives	4
Rapport financier	5

Années 2021 - AG 2022

Rapport Moral

Le COVID aura encore marqué cette année et le nombre de bénévoles titulaires du pass sanitaire était trop faible pour permettre un fonctionnement normal du Carrouège pendant la période sous pass... Il faut noter toutefois que la boutique est restée ouverte pendant toute la période du COVID, pass et confinement. Le Carrouège, siège d'Adret Morvan, est géré pour sa partie commerciale par l'association Sycomor composée des bénévoles du Carrouège.

FORÊT

Notre collaboration avec les associations amies a continué et s'est élargie avec l'association « la Breiselle » (Mt Touleur), au niveau local et avec « L'Appel pour des forêts vivantes » au niveau national.

De nombreuses actions ont été conduites, souvent en partenariat avec des associations amies (ANV COP21, SOS forêt France et SOS forêt Bourgogne, Canopée, La Breiselle, l'Appel pour des forêts vivantes). À noter aussi que le Groupement Forestier de Sauvegarde des feuillus du Morvan et La Breiselle ont rejoint SOS forêt Bourgogne.

Au niveau national la pression monte sur le sujet forêt, sans pour autant avoir obtenu des avancées législatives.

Pire, le plan de relance du gouvernement a aggravé les choses avec des plantations massives faites, en plus, en dépit du bon sens... La suppression des postes à l'ONF continue de plus belle malgré une quasi-fronde des députés...

Localement on peut toutefois noter quelques évolutions pas toujours significatives mais qui montrent que nos idées progressent :

- Le parc fait enfin monter la pression sur les coupes rases avec un rapport scientifique et une action juridique,
- La caisse des dépôts annonce passer en sylviculture mélangée,
- Suite à la pression au Mt Touleur, le propriétaire modifie son plan de gestion pour passer en gestion mélangée irrégulière,
- Le propriétaire de la coupe rase du Dunes-places, va finalement passer en mélange avec une partie en feuillus et une partie en libre évolution au lieu de 100% de Douglas en régulier.
- Nombre de propriétaires annoncent passer en mélange (bon, souvent en mélange de résineux...)
- La nouvelle charte forestière du parc et les

modalités d'application devraient être beaucoup plus pertinentes

La crise des scolytes typographes sur la plantation d'épicéas ou le rougissement sur les douglas a dû plus peser que nos interpellations. Ces crises démontrent toutefois que nous avons raison, mais la filière a du mal à l'admettre et pratique aussi la fuite en avant avec l'implantation d'essence exotique, voire d'OGM...

La presse reste friande de découvrir les problématiques liées à la gestion forestière en commençant par le Morvan. On notera, outre les tournages de films, le reportage écrit / photos / vidéo de l'AFP avec Adret Morvan et Chat sauvage qui a été diffusé sur tous supports au niveau local, national et même international...

Notre avocate, Maître Blanche Magarinos-Rey a rédigé une série de fiches que nous mettrons bientôt en ligne pour aider tous les adhérents à y voir plus clair sur la légalité ou non de certaines interventions en forêt. Pour financer ce conseil, nous avons bénéficié d'une prise en charge des honoraires par l'association internationale sans but lucratif Artemisia que nous remercions vivement.

Énergie

Le sujet énergétique est aujourd'hui un sujet majeur. Nous l'avons identifié il y a quelques années (nous avons organisé une AG dédiée), sans pour autant arriver à enclencher une dynamique auprès du CA et des adhérents pour anticiper nos positions. Cette question est essentielle dans le cadre de la nécessaire transition énergétique et indissociable d'une réflexion globale sur notre société.

Nous avons été rattrapés par l'implantation de panneaux solaires dans les champs à Dirol/Germenay, bientôt suivie par 2 autres projets dans le même périmètre... Cette approche libérale de l'énergie au détriment des terres agricoles qui seront de plus en plus utiles à l'avenir atteint un pic avec le projet de la chambre d'agriculture de la Nièvre qui vise à installer des panneaux solaires un peu partout (un gros projet par ex-communauté de communes) en vue de financer des bassines. Une bassine ça ressemble à un gros étang (parfois plusieurs dizaines d'hectares), mais rectangulaire et tapissé de bâches, rempli par pompage dans la nappe phréatique!

Ces questions énergétiques devraient prendre une place importante dans les mois à venir.

Rapport d'activité

JANVIER

Panneaux solaires dans les champs

Adret Morvan relaie l'appel du Collectif Énergie Citoyenne 58 à refuser la construction d'un parc photovoltaïque de 75 hectares sur le lieu-dit Le Bouillon, à cheval sur les communes de Germenay, Marigny-sur-Yonne et Dirol.

Le Carrouège impacté par le Covid

Les mesures gouvernementales nous ont obligés à suspendre une partie de nos activités. Confinements mais aussi manque de bénévoles titulaires de pass après les confinements, on a fait ce qui était possible en fonction de nos moyens et des contraintes réglementaires...

Cependant la boutique est toujours restée ouverte.

Morvan, pour quelques douglas de plus

Certains s'en souviendront peut-être, Franck Cuveillier est venu un soir d'octobre 2020 pour tourner quelques images au Carrouège. Durant la journée, une équipe d'Adret Morvan l'avait accompagné pour l'aider à se faire une opinion sur l'état de la forêt morvandelle. Le documentaire a été diffusé le jeudi 28 janvier à 23h sur France3 en rassemblant plus de 400 000 spectateurs + de nombreux replays. Il est encore possible de le voir gratuitement sur Vimeo.

FÉVRIER

Le JT de TF1 dans le Morvan

Ce mois-ci, le journaliste Noé Gandillot est venu en reportage dans le Morvan. Fidèle au poste, Adret Morvan l'a accueilli pour lui montrer, entre autres, une abatteuse à l'œuvre, la désolation engendrée par les coupes rases ou encore lui faire visiter une parcelle du «Chat sauvage», histoire d'illustrer la différence entre une «vraie forêt» et une plantation.

20 Février 2020 – Rendez-vous de terrain avec un licencié de l'ONF

Rencontre avec un forestier licencié de l'ONF pour avoir pratiqué une gestion trop écologique dans le sud Morvan. Il nous a expliqué sur le terrain de manière assez pédagogique la sylviculture qu'il a engagée mais qui ne satisfaisait pas aux rendements attendus à court terme de la

part de sa hiérarchie. Une 2e rencontre conduira au portrait de M. Pelux réalisé sur le site.

MARS

Manifestation à Paris le 1er mars

Co-organisée avec Canopée et SOS forêt Bourgogne pour dénoncer les conséquences dans le Morvan de la politique forestière de l'État, la manifestation fera l'objet d'une séquence dans l'émission « Sur le Front » de Hugo Clément sur France 2.

Elle a réuni quelque 200 participants, entre membres d'association, citoyens militants et agents de l'ONF. Manif soutenue par la députée de la France insoumise Mathilde Panot, l'euro-députée Marie Toussaint d'Europe Écologie Les Verts, à l'origine de la campagne l'Affaire du siècle, et Juliette Binoche, marraine du Groupe National de Surveillance des Arbres

Projet photovoltaïque de Germenay

Participation aux « portes ouvertes » à la mairie de Germenay le samedi 13 mars pour la présentation du premier projet porté par l'entreprise European Energy et fortement soutenu par le maire de Germenay.

Au sein du collectif, nous attendons des pouvoirs publics une démarche de transparence pour communiquer l'ensemble des éléments du dossier au grand public. Nous demandons que soient organisées une ou plusieurs réunions publiques ouvertes à tous pour débattre. Une multiplication anarchique de projets de très grande taille liés aux intérêts de propriétaires privés mobilisant des terres agricoles n'est pas souhaitable.

Appel aux "Soulèvements de la Terre"

Un collectif est né. Soulèvements de la Terre est issu d'une rencontre récente sur la zad de Notre-Dame-des-Landes qui a réuni des collectifs des quatre coins du pays (paysan.nes, jeunes écologistes en révolte, habitant.e.s de zad et territoires en luttés, syndicalistes, chercheurs.euses engagés dans la défense du vivant) et aujourd'hui rejoint par un large ensemble de fermes, collectifs, personnalités et soutiens signataires du texte, dont Adret Morvan.

Objectif : reprendre les terres et bloquer les industries qui les dévorent.

Pour ce faire, le collectif a élaboré un programme, dont la première action a eu lieu le 27 mars aux Vaïtes, un quartier de Besançon, à laquelle Adret Morvan a participé.

20 mars : rassemblement dans les Pyrénées

Déplacement dans les Pyrénées pour une Marche et un rassemblement à Mazamet organisée par le collectif « touche pas ma forêt » en lutte contre un projet de Mégascierie. Suite à une lutte acharnée, le projet sera abandonné par l'entreprise en 2022.

28 mars Manif loi climat à Nevers

À la veille des débats à l'Assemblée Nationale et en réponse à l'appel des 150 membres de la Convention Citoyenne pour le Climat, les membres du Collectif Climat 58 ont organisé une marche pour une vraie loi climat réellement à la hauteur des enjeux.

27 mars : Marches aux Vaïtes à Besançon

Participation à cette marche organisée par le collectif «le soulèvement de la terre».

21 mars 2021 – « Sur le front » spécial forêt française

Après l'Amazonie, Hugo Clément a mené l'enquête dans les forêts françaises, et bien évidemment dans le Morvan... Il nous avait suivi sur plusieurs actions en 2020 et 2021 : *opération granulés*, pose des banderoles dans le Morvan, visite à Paris à la filière, manif à l'Assemblée Nationale...

AVRIL

Soutien au Collectif du Bois de Malappris

Contre le projet de tracé du Véloroute porté par la communauté de communes de l'Avallo-nais-Vézelay-Morvan (CCAVM) qui avait prévu de détruire plusieurs chemins forestiers pour les remplacer par une route carrossable pour les vélos parfois en zone humide fragile. Ces chemins devaient être transformés par des engins de terrassement avant d'être recouverts d'un revêtement adapté à la circulation confortable de cyclotouristes.

C'est en interrogeant géomètres et entreprises de forage à l'œuvre sur le terrain que la population a découvert le projet et ses conséquences. Aucune information n'avait été divulguée aux usagers et riverains. Certains nouveaux maires ignoraient même être concernés...

Face à une mobilisation réussie du collectif, et au refus des 3 maires concernés (Asquins, Montillot et Vézelay) la comcom renonce à ce tracé.

La Marche d'Après à Nevers

Nous reproduisons ici le communiqué de presse du Collectif 58 pour le climat appelant à la mobilisation à Nevers le dimanche 9 mai pour dénoncer le manque d'ambition de la loi climat, "échec du quinquennat".

Lundi 26 avril – Pour dénoncer l'insuffisance de la loi climat et résilience, une nouvelle marche pour le climat a eu lieu à Nevers le dimanche 9 mai. « Si la majorité gouvernementale avance à reculons, nous appelons les citoyennes et citoyens à prendre la rue une nouvelle fois le dimanche 9 mai et reprendre leur pouvoir pour construire l'après. »

MAI

28 mai 2021 – Rencontre candidats aux régionales

Rencontre de terrain avec la liste «Le temps de cerises» (à leur demande), dans le cadre des élections régionales sur la situation de la forêt Morvandote avec sortie sur le terrain.

JUIN

Mail des associations environnementales du Morvan

aux associations du Morvan en vue d'une action commune contre les coupes rases.

(Adeny, Adret Morvan, Arpent, Autun Morvan écologie, Collectif du Bois de Mal Appris, Collectif Forêt au Duc, Sauvegarde du Massif d'Uchon (SaMU), SOS Forêt Bourgogne, Groupement forestier du chat sauvage, Groupement forestier de sauvegarde des feuillus du Morvan, FNE Bourgogne, LPO 58, Yonne Nature Environnement).

Lancement de la lettre aux parlementaires

En s'appuyant sur la coupe rase de Dun-les-Places et en essayant d'élargir aux assos non environnementales du Morvan. En effet, la coupe rase sur un opidum gallo romain, explicite bien, au-delà des déboires environnementaux, l'impact de l'industrialisation au détriment des autres secteurs économiques et de la vie culturelle et citoyenne.

Plantation de douglas à Brassy

Action collégiale avec le maire de Brassy, la maraîchère bio de Brassy, des agriculteurs riverains pour engager un recours gracieux auprès de la DREAL Bourgogne Franche-Comté, contre la dispense d'évaluation environnementale du projet. Recours rejeté le 13 août 2020. Les suites à donner sont à l'étude.

JUILLET

3-4 juillet Participation à la fête de la forêt

Des balades en forêt, des spectacles, des conférences, des ateliers, des projections, sans oublier le marché des producteurs, la buvette & la restauration et surtout les stands des associations dont celui d'Adret Morvan et du Carrouège...

8 juillet Café forêt au Carrouège, I

L'occasion de faire le point et d'échanger sur l'avenir de la forêt morvandelle et sur la coupe rase du Vieux-Dun en compagnie de Muriel, la riveraine qui nous l'a signalée via #balancetacouperase.

Deux mois tout juste après la coupe rase du Vieux-Dun, Adret Morvan est revenu sur les lieux du crime. Anne Faisandier a tourné une courte vidéo, histoire de montrer les ravages profonds et durables de cette pratique forestière à bannir.

Visite d'Eric Piolle dans le Morvan 10 juillet

Eric Piolle souhaitait, dans le cadre de sa candidature à la candidature présidentielle, rencontrer certains acteurs de la forêt Morvandelle dont Adret Morvan. Un temps de présentation et une visite de terrain sur une coupe rase. Nous avons pu constater que M. Piolle avait déjà bien intégré les fondamentaux...

AOÛT

5 août Lancement de l' « Appel forêt vivantes » dont Adret Morvan est membre

Les forêts sont riches, diverses, complexes, bref: vivantes. Mais l'industrie aimerait les transformer en monocultures d'arbres bien alignés, faciles à récolter, maîtrisées. Le gouvernement ne s'y oppose pas, il assume: «une forêt, ça se cultive, ça s'exploite». Pendant ce temps, loin des ministères, la résistance s'organise. Partout

en France, des hommes et des femmes, des collectifs et des associations s'activent, inventent des alternatives et défendent les forêts. Le temps est venu d'unir ces forces, pour faire front commun contre l'industrialisation des forêts.

Projet de parc photovoltaïque sur les communes de Germeay et Dirol :

Le collectif Énergie citoyenne 58, dont Adret Morvan fait partie, adresse une lettre aux élus de la Nièvre.

SEPTEMBRE

AFP

Le 23 septembre, Régis Lindeperg, co-président d'Adret Morvan, explique au journaliste de l'AFP les méfaits d'une coupe rase sur le site du Vieux-Dun, tandis que Frédéric Beaucher, fondateur du Chat Sauvage, présente l'action de son groupement forestier. On s'est rendu à cette interview de l'APF locale sans trop d'illusion sur une diffusion massive. En fait ça fera un carton national et international en presse papier, numérique et télévision !

OCTOBRE

Manif coupe rase

Mobilisation nationale contre l'industrialisation des forêts les 16 et 17 octobre : Adret Morvan a planté des feuillus sur une coupe rase

L'association Adret Morvan a pris part samedi 16 octobre 2021 à la mobilisation nationale contre l'industrialisation des forêts en restaurant symboliquement la parcelle forestière coupée à ras de Dun-Les-Places alors qu'une monoculture de Douglas y était programmée. Une grosse centaine d'adhérents, encadrée par des représentants de la maréchaussée ont planté des feuillus pour marquer leur opposition à l'enrésinement industriel du massif. Quelques mois après le plan de gestion a été revu faisant plus de place à d'autres essences que le Douglas avec même des parcelles feuillues et d'autres en libre évolution. Par ailleurs on sait maintenant que nos plantations ont repris...

Une réunion publique sur le projet « agro-photovoltaïque » de Germeay-Dirol

Le collectif Énergie citoyenne 58 et Adret Morvan organisent une réunion sur l'énergie, et sur la transition énergétique en question... Avec Hélène Gassin, vice-présidente de Négawatt, et Sylvain Rateau de la Confédération paysanne de la Nièvre.

NOVEMBRE

6 novembre Tous mobilisés pour le Mont Touleur

Situé à Larochemillay, le Mont Touleur est l'un des plus beaux massifs forestiers du Parc naturel régional du Morvan, dans une zone Natura 2000. Il est aussi une porte d'entrée du grand site de France Bibracte - Mont Beuvray, site archéologique majeur visité par des dizaines de milliers de personnes chaque année.

Menacé de coupes rases partielles par les nouveaux propriétaires spécialisés dans le résineux, l'association la Breiseille a organisé la mobilisation à laquelle nous avons participé. Après une manifestation de près de 500 personnes, et d'autres initiatives de l'association, les propriétaires ont revu leur plan de gestion en irrégulier...

25 novembre : Manif à Paris contre le démantèlement de l'ONF

Adret participa à cette manifestation en soutien aux salariés de l'ONF. De nombreux bus ont convergé de toute la France boisée. La manifestation rejointe par Mathilde Panot s'achèvera devant le ministère des finances en pleine promo de son plan de relance à la solde des planteurs de sapins.

Au cours de l'année :

CAC/Parc :

Participation au comité associatif et citoyen du PNR Morvan et à plusieurs réunions organisées par le PNR Morvan.

Vent du Morvan :

Participation au CA et à la rédaction d'articles

SOS Forêt France :

Participation régulière à la gouvernance de SOS forêt France

SOS Forêt Bourgogne :

Participation régulière à la gouvernance de SOS forêt Bourgogne

Appel pour des forêts Vivantes :

participation régulière à la mise en œuvre du projet et des différentes actions

Réseau pour les alternatives forestières :

Si Adret Morvan reste le point de contact du RAF dans le Morvan, Régis Lindeperg, membre du CA depuis le passage en association du RAF a démissionné du conseil d'administration mais reste membre du CA de Forêt en Vie, le fonds de dotation du RAF.

Collectif Énergie 58 :

Adret Morvan est membre, depuis sa création, du collectif et participe à la mise en œuvre des actions.

Media :

Réponses régulières à des sollicitations de la presse, télé, étudiants en journalisme, photographes, chercheurs...

La forêt est à nous

Le film « La forêt est à nous », qui retrace un moment de la lutte pour la défense de la forêt du Morvan, est principalement axée sur Adret Morvan et son lieu associatif le Carrouège.

Sa diffusion a été fortement freinée par le Covid. Néanmoins, il a été diffusé en direct au Carrouège, au Luminor à Paris, dans un café associatif à Lyon, au festival de la Cour Denis... Il a été diffusé en virtuel par Quai des docks à Sète, par les Samedis d'Addoc à Paris, par le festival des possibles à Sens. Près de 400 dvd ont été vendus.

Beaucoup de retours intéressants, notamment des protagonistes du film, spécialement les

forestiers de l'ONF.

De nombreux articles se font l'écho de ce que le film a pu apporter : La voix rurale = Itinéraire d'une prise de conscience, Mediapart = La forêt est à nous, pas dans le Morvan, l'Yonne républicaine, Vent du Morvan, Les cahiers jungiens de la psychanalyse....

Les diffusions vont continuer en 2022, notamment au cours du mois du documentaire.

Perspectives

L'énergie va probablement prendre une place importante, avec le contexte international mais aussi avec le développement anarchique des énergies renouvelables (EnR) sur notre territoire. Nous sommes bien sûr pour le développement des EnR mais dans une cohérence globale. Mettre des panneaux solaires dans des prés ou des forêts est contre-productif car nous en aurons grandement besoin pour boucler cette même transition, comme le démontrent des plans type Négawatt ou même Ademe. Les réflexions engagées sur la transition énergétique concernent principalement les territoires urbains et périurbains, assez peu les campagnes où il va bien falloir engager une réflexion forte. Nous avons probablement un rôle à y jouer. Un gros chantier...

La forêt reste le principal sujet où nous comptons bien participer avec les associations membres de SOS forêt et au sein de l'Appel pour des forêts vivantes, à des actions visant à faire pression pour obtenir enfin des avancées sensibles au niveau national.

Localement, le travail continue avec les associations de plus en plus nombreuses qui composent SOS forêt Bourgogne, ce qui n'empêche pas Adret Morvan de conduire ses propres actions quand c'est utile.

Le travail sur les circuits courts bois reste un dossier complexe mais très intéressant et utile à faire aboutir.

Concernant la programmation du Carrouège, l'axe évoqué par le CA serait d'enrichir la programmation autour des problématiques un peu concrètes de transition y compris le volet social, de forêt et d'écologie en général.

Compte de résultat 2021

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2021 à Decembre 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Vente de marchandises	150.00	
	Production vendue (biens et services)	0.00	

	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	150.00	
	Production stockée	0.00	
	Production immobilisée	0.00	
	Subventions d'exploitation	0.00	
	Reprises sur amort. prov., transferts de charges	0.00	
	Autres produits	3675.00	

	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	3825.00	
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises	333.59	
	Variation de stock	0.00	
	Achat de matières prem. et autres approv.	0.00	
	Variation de stock	0.00	
	Autres achats et charges externes	1821.95	
	Impôts, taxes et versements assimilés	936.00	
	Salaires et traitements	0.00	
	Charges sociales	0.00	
	Sur immo.: dotation aux amortissements	1361.66	
	Sur immo.: dotation aux provisions	0.00	
	Sur actif circulant: dotation aux provisions	0.00	
	Pour risque et charges: dotation aux provisions	0.00	
	Autres charges	87.19	

	TOTAL des CHARGES D'EXPLOITATION	4540.39	
RESULTAT D'EXPLOITATION			-715.39
PRODUITS FINANCIERS			
	De participation	0.00	
	D'autres val. mobil. et créances d'actif immob.	0.00	
	Autres intérêts et produits immobilisés	4.69	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	
	Différences positives de change	0.00	
	Prod. nets / cessions de valeurs mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	4.69	
CHARGES FINANCIERES			
	Dotation aux ammortissements et aux provisions	0.00	
	Intérêts et charges assimilées	0.00	
	Différences négatives de change	0.00	
	Charges nettes/cessions de val. mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des CHARGES FINANCIERES	0.00	
RESULTAT FINANCIER			4.69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-710.70

Compte de résultat 2021

LOGICIEL LIESSE <<Démonstration>> 6 avenue de la Libération 45700 VILLEMANDEUR

Le 07/07/2022

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2021 à Decembre 2021

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Produits exceptionnels / opérations de gestion	0.00	
	Produits exceptionnels / opérations en capital	0.00	
	Reprises / provisions et transferts de charges	0.00	

	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion	0.00	
	Charges exceptionnelles / opérations en capital	0.00	
	Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	0.00	

	TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		0.00
	Particip.des salariés aux fruits de l'expansion	0.00	
	Impôts sur les bénéfices	0.00	
	TOTAL PRODUITS		3829.69
	TOTAL CHARGES		4540.39
	BENEFICE OU PERTE		-710.70

Bilan 2021

B I L A N de Janvier 2021 à Decembre 2021

B I L A N - A C T I F		VAL. BRUTE	AMOR./PROV.	VAL. NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	0.00
	Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00
	Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences	0.00	0.00	0.00
	Fonds commercial	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	0.00	0.00	0.00
	Constructions	33329.97	-4328.27	29001.70
	Installations techniques, matériel et outillage	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles	9728.88	-8538.34	1190.54
	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43058.85	-12866.61	30192.24
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	0.00	0.00	0.00
	Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00
	Prêts	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0.00	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		43058.85	-12866.61	30192.24
STOCKS	Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00
	En cours de production (biens)	0.00	0.00	0.00
	En cours de production (services)	0.00	0.00	0.00
	Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00
	Marchandises	0.00	0.00	0.00
	TOTAL STOCKS		0.00	0.00
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	0.00	0.00	0.00
	Créances clients et comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
	Autres créances	0.00	0.00	0.00
	Capital souscrit appelé non versé	0.00	0.00	0.00
TOTAL CREANCES		0.00	0.00	0.00
DIVERS	Actions propres	0.00	0.00	0.00
	Autres valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	0.00
	Disponibilités	5905.51	0.00	5905.51
COMPTE DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT		5905.51	0.00	5905.51
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	0.00	0.00
	Primes de remboursement des obligations	0.00	0.00	0.00
	Ecarts de conversion actif	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF		48964.36	-12866.61	36097.75

Bilan 2021

B I L A N de Janvier 2021 à Decembre 2021

B I L A N - P A S S I F		
CAPITAUX PROPRES	Capital	0.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00
	Ecart de réévaluation	0.00
	Réserve légale	0.00
	Réserves statutaires	0.00
	Réserves réglementées	0.00
	Autres réserves	34562.84
	Report à nouveau	0.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-710.70
	Subventions d'investissement	0.00
	Provisions réglementées	0.00
	TOTAL CAPIATUX PROPRES	
PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	0.00
	Provisions pour charges	0.00
TOTAL PROVISIONS		0.00
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0.00
	Autres emprunts obligataires	0.00
	Emprunts et dettes auprès d'établ. de crédit	0.00
	Emprunts et dettes financières divers	0.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0.00
	Dettes fiscales et sociales	0.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00
	Autres dettes	2245.61
	Produits constatés d'avance	0.00
TOTAL DETTES		2245.61
	Ecarts de conversion passif	0.00
TOTAL PASSIF		36097.75

Compte prévisionnels

Prévisionnel 2021

Dépense		Recette	
060700000 ACHATS DE MARCHANDISES	430	70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	0
061500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	500	70700000 VT MARCHANDISES	2 000
616000000 ASSURANCES	700	75600000 ADHESIONS	3 000
623000000 PUBLICITE	500	75400000 DONS	500,00
625100000 VOYAGES DEPLACEMENTS	250	76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	0
626100000 TIMBRES	50		
627000000 SERVICES BANCAIRES	120		
635120000 TAXES FONCIERES	1 050		
681100000 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	2 500		

Total **6100** **Total** **5 500**

Réalisé 2021

.....	.Classe.5.....9868.37.3962.86.5905.51.
60640000	FOURNITURES BUREAU			93.90		93.90	
60700000	ACHATS DE MARCHANDISES			333.59		333.59	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES			232.80		232.80	
61600000	ASSURANCES			618.78	12.13	606.65	
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS			180.00		180.00	
62370000	PUBLICATIONS			744.00	372.00	372.00	
62380000	POURBOIRES DONS COURANTS			100.00		100.00	
62610000	TIMBRES			145.30		145.30	
62700000	SERVICES BANCAIRES			91.30		91.30	
63512000	TAXES FONCIERES			936.00		936.00	
65160000	SACEM			87.19		87.19	
68110000	DOT AMORT IMMOBILISATIONS			1361.66		1361.66	
.....	.Classe.6.....4924.52.384.13.4540.39.
70700000	VT MARCHANDISES				150.00		150.00
75400000	DONS				580.00		580.00
75600000	ADHESIONS				3095.00		3095.00
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIER				4.69		4.69

Prévisionnel 2022

Dépense		Recette	
060700000 ACHATS DE MARCHANDISES	300	70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	0
061500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	500	70700000 VT MARCHANDISES	900
616000000 ASSURANCES	700	75600000 ADHESIONS	3 000
623000000 PUBLICITE	500	75400000 DONS	500,00
625100000 VOYAGES DEPLACEMENTS	250	76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	0
626100000 TIMBRES	50		
627000000 SERVICES BANCAIRES	100		
635120000 TAXES FONCIERES	1 000		
681100000 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	1 300		

Total **4 400** **Total** **4 400**